



MILITANCE

Sur le front parascolaire

Entretien avec Angela, animatrice parascolaire et militante du SIT, au lendemain d'une petite victoire syndicale.

Interview • En raison de l'épidémie de Covid-19, le service du médecin cantonal a interdit aux employé-e-s du GIAP de manger avec les enfants. Pour ces animatrices, gagnant entre 1200 frs (pour celles travaillant que le midi) et 2700 frs (pour le maximum d'annuités pour celles travaillant midi et soir), devoir aller s'acheter à manger dehors tous les midis, n'est pas envisageable. Les militant-e-s du SIT et du SSP ont donc lancé une pétition demandant une indemnisation de 9 frs par repas et par personne. Cette pétition a permis d'obtenir une prime de 200 frs par employé-e, censée couvrir le manque à gagner pour les repas du

15 novembre au 15 janvier. Si cette prime ne sera pas renouvelée bien que les employé-e-s n'aient toujours pas le droit de manger avec les enfants, elle constitue néanmoins une petite victoire syndicale pour des travailleuses resté-e-s au front durant la crise.

Angela, que signifie pour toi cette prime Covid de 200 frs ?

Je suis contente que nous l'ayons obtenue. C'était important que toutes les personnes qui se sentaient lésées puissent participer à une action collective pour défendre leurs droits. La pétition a permis aux signataires de se sentir soute-

nu-e-s par le syndicat et de s'unir dans une action commune.

Comment se passe le travail en période Covid ?

Les conditions de travail peuvent être éprouvantes : masques, absences de collègues, suppression des repas, craintes face à l'incertitude sanitaire, mais nous faisons face, comme toujours.

Dans le contexte actuel où beaucoup de familles souffrent de la crise, il est fondamental que les enfants puissent avoir des espaces de jeux et de loisirs les plus normaux possibles, ce qu'ils trouvent dans le cadre du parascolaire. C'est la preuve de l'importance de cette profession, volontiers - et volontairement - sous-estimée du point de vue de son importance dans le développement des enfants et donc du point de vue salarial.

Le parent pauvre de la fonction publique, en somme...

Je suis animatrice parascolaire depuis 1987 et pour le GIAP depuis sa création en 1994. Si je milite au SIT depuis 11 ans, c'est en effet parce que j'ai constaté que les difficultés liées aux conditions de travail persistaient d'année en année : nombre excessif d'enfants par animatrice-teur, conditions salariales,

environnement de travail, relations interpersonnelles dans le cadre professionnel, etc...

Plutôt que de se plaindre, il valait mieux agir. Il n'y avait alors plus d'association professionnelle, c'était donc logique d'adhérer à un syndicat.

Quels sont les buts que vous souhaitez atteindre avec le groupe militant du syndicat ?

Nous souhaitons obtenir la reconnaissance des heures nécessaires pour effectuer le travail requis, qui est sous-estimé. Nous réclamons la journée continue, soit le paiement de toutes les heures entre 11h15 et 18h05, car ces heures sont utilisées pour effectuer des tâches nécessaires à la fonction. Les 3h30 hebdomadaires rémunérées hors présence des enfants sont insuffisantes. Face à des exigences de plus en plus élevées dans notre métier, nous souhaitons une professionnalisation du parascolaire avec plus de support pédagogique et éducatif, des personnes de référence pour pouvoir discuter des problématiques liées aux enfants afin d'améliorer la qualité de l'encadrement. ♦

Propos recueillis par
Alice Lefrançois